



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉSENTATION DU TRIBUNAL POPULAIRE INTERNATIONAL SUR L'IMPÉRIALISME
AMÉRICAIN: SANCTIONS ET MESURES ÉCONOMIQUES COERCITIVES

ENTREPRENDRE DES ACTIONS JURIDIQUES POUR DÉFIER LES ATROCITÉS DES
ÉTATS-UNIS

Webinaire d'introduction

[1 mars 2022] – Actuellement, les États-Unis, avec le soutien des Nations Unies et de l'Europe, ont imposé des sanctions entre autres mesures économiques coercitives, à plus de 30 % de la population mondiale, principalement en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Les sanctions, l'un des outils clés de l'impérialisme américain, provoquant massivement de la famine et de la souffrance aux peuples du Sud et ouvrent les marchés de ces pays aux entreprises américaines et européennes.

Le Tribunal populaire international sur l'impérialisme américain: sanctions, blocus et mesures économiques coercitives contestera les atrocités économiques commises par les États-Unis par le recours à la loi, soulignant la nature illégale, injuste et coloniale des mesures économiques coercitives.

De nombreuses organisations situées dans le monde entier ont coparrainé le Tribunal dont le Comité des anti-impérialistes solidaires avec l'Iran (CASI), l'Institut Simón Bolívar

pour la paix et la solidarité entre les peuples, la Guilde nationale des avocats (NLG), l'Association Internationale des Avocats Démocrates (IADL), la Coalition Al-Awda Pour le Droit au Retour des Palestiniens, Samidoun le Réseau de Solidarité avec les Prisonniers Politiques Palestiniens, Black Alliance for Peace (BAP), ANSWER Coalition, People's Forum, Tricontinental: Institute for Social Research, CODEPINK, Sanctions Kill, la Fondation Frantz Fanon (FFF), Al Massar Mouvement palestinien de la voie révolutionnaire alternative, et l'Alliance pour la justice mondiale

Un webinaire de présentation sera organisé par le Tribunal Populaire International en collaboration avec des militants universitaires internationaux et des experts juridiques le 18 mars 2022 à 9 h 30 HNP; ce sera l'occasion de réfléchir sur le besoin urgent de prendre des mesures juridiques pour contrer les sanctions des États-Unis entre autres mesures économiques coercitives. Les webinaire présentera:

- Dr. Eva Nanopoulos, professeure de droit à la Queen Mary University de Londres,
- Carlos Ron, président de l'Institut Simón Bolívar pour la paix et la solidarité entre les peuples et vice-ministre vénézuélien des Affaires étrangères pour l'Amérique du Nord,
- Vira Ameli, chercheuse interdisciplinaire axée sur la santé publique en Iran et au Moyen-Orient,
- Dr. Grasian Mkodzongi, directeur exécutif de l'Institut de recherche sur l'Afrique tropicale, les terres et les ressources naturelles au Zimbabwe,
- Maria Lucrecia Hernández, avocate et directrice de l'ONG Sures au Venezuela,
- Motee Abumusabeh, activiste politique et médiatique à Gaza, Palestine, et
- Modérateur : Helyeh Doutaghi, candidate au doctorat en droit et études juridiques à l'Université Carleton au Canada

Helyeh Doutaghi, présidente du comité d'organisation du tribunal précise que « les organisateurs du Tribunal savent que la loi est intrinsèquement limitée dans sa capacité à agir contre les formes de violence et de crimes commis par le régime de sanctions américain. De fait, les États-Unis utilisent activement le droit pour perpétrer ces crimes. C'est précisément pour ces raisons que le Tribunal n'est pas seulement une tactique juridique mais aussi un outil d'organisation ».

Selon Mohammed Khatib, coordinateur européen de Samidoun, « les Palestiniens sont confrontés à un siège complet, non seulement à Gaza, mais dans toute la Palestine occupée, en exil et dans la diaspora. Ce siège est perpétré par le régime israélien et les puissances impérialistes qui le soutiennent. Une action juridique et politique pour tenir les auteurs de ces crimes responsables est importante pour soutenir le peuple Palestinien et notre lutte pour la liberté, la libération et le retour. »

Le Tribunal populaire durera six mois, à partir de janvier à juin 2023, avec une pause pour les vacances de décembre, et accueillera des témoins/ experts, des juristes internationaux et des spécialistes venant des pays actuellement visés par les sanctions américaines. Quinze thèmes seront couverts, dont la santé publique (notamment dans le contexte de la COVID-19), le développement et les femmes.

Pour plus renseignement concernant l'événement ou pour organiser des interviews avec les intervenants, veuillez communiquer avec:

Nom: Helyeh Doutaghi

Email: info@sanctionstribunal.org

Numéro de téléphone: +1(613)9813460

Site Web/réseaux sociaux : <https://solidarityiran.org/>